

# Les origines de la paroisse de Saint-Laurent

## DANS L'ILE DE MONTRÉAL

**E** qu'est la cellule pour l'être vivant, la paroisse l'a été et l'est encore pour la nationalité canadienne-française. Détaché du vieux tronc de l'arbre de France, alors que celui-ci était en pleine sève de vie catholique, et transplanté sur nos terres nouvelles, où de si puissantes forces naturelles l'attendaient, le rameau de peuple que nous sommes a reçu, sur les rives de notre grand fleuve, tous les soins dont il convenait qu'il fût entouré. L'Eglise, en particulier, a veillé sur sa croissance. L'institution paroissiale, qui avait fait l'*ancienne* France, a également assuré l'existence et le progrès de la *nouvelle*.

Quand Maisonneuve jeta, au pied du mont que Cartier avait dénommé royal, les fondations de Ville-Marie (1642), son premier souci fut de construire une chapelle. Cette première maison de Dieu ne tarda pas à devenir trop étroite. La chapelle de l'hôpital de Jeanne Mance servit à sa place, quelques années plus tard, au culte paroissial, et cela jusqu'en 1678. Le Père Vimont, le jésuite pionnier, fut le premier desservant. En 1657, M. Souart, prêtre de Saint-Sulpice, lui succédait, en qualité, cette fois, de curé. La paroisse de Montréal, dès lors placée sous le vocable de Notre-Dame, comprenait tout le territoire de l'île. Celui de la paroisse actuelle de Saint-Laurent, dont il est question dans cette modeste étude, fut ainsi, à l'origine, sous la juridiction du curé de Notre-Dame de Montréal. Dans notre île, comme partout ailleurs, au Canada, à cette époque, le défrichement se faisait assez lentement. Les colons qui venaient de France étaient peu nombreux, et puis les redoutables incursions des Iroquois